

RCS : STRASBOURG

Code greffe : 6752

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de STRASBOURG atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2000 B 00457

Numéro SIREN : 409 210 192

Nom ou dénomination : 2CI CASPAR CONFECTION INDUSTRIE

Ce dépôt a été enregistré le 15/06/2021 sous le numéro de dépôt 7261

Duplicata  
GREFFE DU  
TRIBUNAL JUDICIAIRE  
DE STRASBOURG

# RECEPISSE DE DEPOT

REGISTRE DE COMMERCE - CS 60444  
45 rue du Fossé des Treize 67008 STRASBOURG CEDEX  
TEL 03 69 08 40 31  
HEURES D'OUVERTURE : 8 H 30 à 11 H 45

Mariel GARNIER avocat - GARNIER Mariel  
2 RUE REGNIER  
44000 Nantes

V/REF :  
N/REF : 2000 B 457 / 2021-B-7261

Le greffier du tribunal judiciaire de Strasbourg certifie qu'il a reçu le 15/06/2021,

les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le 31/12/2020.

Concernant la société

2CI CASPAR CONFECTION INDUSTRIE  
Société par actions simplifiée  
ZI 1 rue de la Gare  
67120 Duppigheim

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2021-B-7261 le 15/06/2021

R.C.S. STRASBOURG TJ 409 210 192 (2000 B 457)

Fait à STRASBOURG le 15/06/2021,

LE GREFFIER





## **2 C.I. - Caspar Confection Industrie**

### **2 C.I.**

Exercice clos le 31 décembre 2020

**Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

ERNST & YOUNG et Autres



## 2 C.I. - Caspar Confection Industrie 2 C.I.

Exercice clos le 31 décembre 2020

### Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Associé Unique de la société 2 C.I.,

#### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 2 C.I. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

#### Fondement de l'opinion

##### ■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

##### ■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

## Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

## Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

## Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Nantes, le 21 mai 2021

Le Commissaire aux Comptes  
ERNST & YOUNG et Autres

Willy Rocher

**Bilan - Actif**

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2020	31/12/2019
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Frais d'établissement	11 400	11 400		
Concessions, brevets et droits similaires	23 254	22 548	706	1 898
Fonds commercial	15 245		15 245	15 245
Autres immobilisations incorporelles	31 310	31 310		
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Terrains	11 506	11 506		
Constructions				775
Installations techniques, matériel, outillage	454 039	405 409	48 630	65 258
Autres immobilisations corporelles	173 154	132 051	41 103	36 201
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>				
Autres immobilisations financières	64 675		64 675	60 527
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>784 583</b>	<b>614 224</b>	<b>170 359</b>	<b>179 904</b>
<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
Matières premières, approvisionnements	328 190	16 888	311 302	242 750
En-cours de production de biens	10 424		10 424	160 754
Produits intermédiaires et finis	125 937	125 192	745	22 376
Avances et acomptes versés sur commandes				5 000
<b>CREANCES</b>				
Créances clients et comptes rattachés	519 809		519 809	543 759
Autres créances	235 203		235 203	727 153
<b>DIVERS</b>				
Disponibilités	337 874		337 874	17 279
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>				
Charges constatées d'avance	1 777		1 777	1 733
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>1 559 213</b>	<b>142 080</b>	<b>1 417 133</b>	<b>1 720 803</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>2 343 796</b>	<b>756 304</b>	<b>1 587 492</b>	<b>1 900 708</b>

**Bilan - Passif**

Rubriques	31/12/2020	31/12/2019
Capital social ou individuel ( dont versé : 100 000 )	100 000	100 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport	270	270
Réserve légale	10 000	10 000
Réserves statutaires ou contractuelles	232 286	144 286
Report à nouveau	943	638
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	<b>-82 216</b>	<b>294 305</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>261 283</b>	<b>549 499</b>
Provisions pour risques		2 000
<b>PROVISIONS</b>		<b>2 000</b>
<b>DETTES FINANCIERES</b>		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	406	364
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs )	256 134	13 940
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	2 694	7 738
<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	302 817	396 948
Dettes fiscales et sociales	374 008	288 341
<b>DETTES DIVERSES</b>		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 996	4 471
Autres dettes	387 155	473 706
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>		
Produits constatés d'avance		163 701
<b>DETTES</b>	<b>1 326 209</b>	<b>1 349 209</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 587 492</b>	<b>1 900 708</b>

## Compte de résultat

Rubriques	France	Exportation	31/12/2020	31/12/2019
Production vendue de biens	2 081 222	54 998	2 136 220	3 237 885
Production vendue de services	374 513	1 795	376 308	453 661
<b>CHIFFRES D'AFFAIRES NETS</b>	<b>2 455 735</b>	<b>56 793</b>	<b>2 512 528</b>	<b>3 691 546</b>
Production stockée			-172 724	21 639
Subventions d'exploitation			822	
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			149 906	180 439
Autres produits			5	12
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			<b>2 490 538</b>	<b>3 893 636</b>
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				500
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)			754 196	1 274 427
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			-72 050	20 418
Autres achats et charges externes			698 434	910 373
Impôts, taxes et versements assimilés			47 103	51 584
Salaires et traitements			719 058	824 106
Charges sociales			242 837	267 596
<b>DOTATIONS D'EXPLOITATION</b>				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			35 445	38 304
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			142 080	139 344
Dotations aux provisions				2 000
Autres charges			155	412
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			<b>2 567 259</b>	<b>3 529 064</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>			<b>-76 721</b>	<b>364 572</b>
<b>OPERATIONS EN COMMUN</b>				
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>				
Produits financiers de participations				1 224
Autres intérêts et produits assimilés			432	423
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>			<b>432</b>	<b>1 647</b>
Intérêts et charges assimilées			7 545	5 827
<b>CHARGES FINANCIERES</b>			<b>7 545</b>	<b>5 827</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>			<b>-7 113</b>	<b>-4 180</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>			<b>-83 834</b>	<b>360 392</b>

## Compte de résultat

Rubriques	31/12/2020	31/12/2019
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1 700	
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>1 700</b>	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	82	
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>82</b>	
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>1 618</b>	
Impôts sur les bénéfices		66 087
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>2 492 670</b>	<b>3 895 283</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>2 574 885</b>	<b>3 600 978</b>
<b>BENEFICE OU PERTE</b>	<b>-82 216</b>	<b>294 305</b>

# Annexes

## Règles et méthodes comptables

Ce document fait partie intégrante des comptes annuels, les éléments chiffrés de l'annexe sont exprimés en euro.

Les comptes de la société CASPAR CONFECTION INDUSTRIE sont consolidés intégralement dans les comptes du Groupe BHD.

Les comptes de l'exercice clos au 31/12/2020 ont été établis en conformité avec le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2016-07 du 4 novembre 2016 relatif au Plan Comptable Général.

### FAITS CARACTERISTIQUES

La crise sanitaire liée à la Covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 constituent un fait marquant de l'exercice.

Pour faire face à cette crise mondiale, les autorités gouvernementales ont mis en place des mesures de confinement et de restriction des déplacements impactant, directement ou indirectement, les activités de la société, que ce soit en termes d'organisation des équipes ou de disponibilité.

Dans ce fait, la Direction de la société a suivi attentivement la situation et adapté son fonctionnement en conséquence afin de respecter les mesures sanitaires (gestion des flux, adaptation des conditions de travail et mise en application des gestes barrières).

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2020 ont été préparés sur la base de la continuité d'exploitation. Au regard des difficultés rencontrées, depuis le début de la crise sanitaire jusqu'à la date d'arrêté des comptes.

Les mesures prises par la société ont été les suivantes :

- Mise en place d'un programme de réduction des coûts afin de sécuriser les résultats et la trésorerie
- Recours à l'activité partielle pour l'ensemble du personnel, télétravail et fermeture ponctuelle du site du 18 mars au 17 avril 2020
- Obtention d'un prêt garanti par l'Etat par le Groupe BHD d'un montant de 6 M€
- Application des mesures de soutien aux entreprises : option pour le report de paiement des charges sociales

#### • Chiffres clés :

<u>Résultat</u>	Evolution	2020	2019
CA externe	(33)%	2 457	3 649
CA sous-traitance Groupe	30%	56	43
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>(32)%</b>	<b>2 513</b>	<b>3 692</b>
<b>Marge brute</b>	<b>(33)%</b>	<b>1 481</b>	<b>2 210</b>
Marge brute %	(1)%	59%	60%
<b>Charges externes</b>	<b>(26)%</b>	<b>(522)</b>	<b>(702)</b>
<b>Valeur ajoutée</b>	<b>(36)%</b>	<b>959</b>	<b>1 507</b>
Valeur ajoutée %	0%	41%	41%
<b>Masse salariale</b>	<b>(12)%</b>	<b>(962)</b>	<b>(1 092)</b>
<b>EBE</b>	<b>(113)%</b>	<b>(49)</b>	<b>364</b>
EBE %	(12)%	(2)%	1%
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>(121)%</b>	<b>(77)</b>	<b>365</b>
<b><u>Bilan</u></b>			
<b>Trésorerie nette</b>	<b>1855%</b>	<b>338</b>	<b>17</b>
<b>C/C créiteur Groupe BHD</b>	<b>(356)%</b>	<b>256</b>	<b>(100)</b>
<b>Passif social</b>	<b>149%</b>	<b>198</b>	<b>80</b>

## Règles et méthodes comptables

La pandémie a fortement impacté le chiffre d'affaires de la société.

Les secteurs Evènementiel et Sport ont été impactés durement par la crise. Le plus gros client de la société, la Fédération Française de Tennis, a décalé au 2nd semestre les chantiers prévus au 1er semestre.

L'activité Bâtiment "Tennis" a subi le même sort, du fait du décalage des élections municipales. Le retard pris sur l'année n'a pas pu être rattrapé.

Malgré une perte de chiffre d'affaire de 1.2 M€, et grâce aux mesures prises en matière de réduction des coûts et d'activité partielle, la société a su "minorer" la perte d'exploitation.

La trésorerie nette reste toutefois positive malgré un compte courant Groupe BHD créditeur.

Le passif social a fait l'objet d'un échéancier sur 12 mois. Il sera totalement apuré au 31 décembre 2021.

### **REGLES ET METHODES COMPTABLES**

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

#### ***IMMOBILISATIONS INCORPORELLES***

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

Les immobilisations incorporelles se répartissent de la manière suivante :

- Fonds de commerce 15 245 €
- Logiciels 23 254€

Le fonds de commerce d'une valeur de 15 245 € correspond à sa valeur d'acquisition auprès du tribunal de commerce effectué en 1996, et il ne fait l'objet d'aucun amortissement.

Si la valeur d'inventaire devient inférieure à la valeur nette comptable, une provision pour dépréciation des éléments incorporels du fonds de commerce est constituée.

Les logiciels sont amortis sur une période de trois ans.

#### ***IMMOBILISATIONS CORPORELLES***

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés en fonction de la durée de vie d'utilisation :

- Agencements et aménagements des constructions	10 ans
- Matériel et outillage	2 à 8 ans
- AAI divers	5 à 10 ans
- Matériel de transport	3 ans
- Matériel et mobilier de bureau	3 à 10 ans

#### ***IMMOBILISATIONS FINANCIERES***

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

## Règles et méthodes comptables

### ***STOCKS***

Les stocks sont évalués suivant la méthode "du premier entré, premier sorti".

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits en cours de fabrication sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, amortissements des biens concourants à la production.

### ***CREANCES***

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### **Contrat d'affacturage**

La société a souscrit un contrat d'affacturage pour lequel l'engagement s'élève à 385 748 € au 31.12.2020.

### ***PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES***

Les provisions sont constituées lorsque la société a une obligation actuelle résultant d'événements passés, qu'il est probable qu'une sortie de ressources soit nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de cette obligation puisse être estimé de façon raisonnable.

### ***ENGAGEMENTS DE RETRAITE***

Les engagements de retraite n'ont pas fait l'objet d'une provision mais figurent dans les engagements hors bilan pour un montant de 116 619 €.

### **Hypothèses retenues :**

- Taux de revalorisation des salaires 1,75 %
- Taux de charges sociales 39 %
- Taxu d'actualisation 0,50 %
- Age et mode de départ en retraite :
  - Cadres 65 ans
  - Non cadres 65 ans

### ***INFORMATION RELATIVE AUX HONORAIRES***

Le montant des honoraires au titre du contrôle des comptes sociaux est de 5 870 €.

### ***IMPOT SUR LES SOCIETES***

Depuis le 1er janvier 2013, la société a opté pour le régime d'imposition des groupes tels que défini aux articles 223A et 223Q du Code Général des Impôts.

Elle fait partie du Groupe dont Groupe BHD est Société tête de Groupe. Les modalités de répartition de l'impôt sur les Sociétés assis sur le résultat d'ensemble du groupe ont été définies dans la convention d'intégration fiscale.

Les filiales supportent la charge d'impôt qui serait la leur en l'absence d'intégration fiscale.

### **EVENEMENTS POST-CLOTURE**

La crise sanitaire liée au Covid-19 se prolonge sur l'année 2021.

L'entreprise continue d'appliquer les mesures prises durant l'année 2020 et reste à l'écoute de l'évolution des dispositions et propositions prises par le gouvernement.

Eu égard aux diverses mesures prises et à la situation de l'entreprise à la date de l'arrêté des comptes, l'entreprise estime que la poursuite de son activité n'est pas remise en cause.

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
<b>FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT</b>	11 400		
<b>AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	69 809		
Terrains	11 506		
<b>Dont composants</b>			
Constructions sur sol d'autrui	35 470		
Install. techniques, matériel et outillage ind.	474 018		2 497
Installations générales, agenc., aménag.	30 192		
Matériel de transport	65 124		18 972
Matériel de bureau, informatique, mobilier	30 586		365
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>646 895</b>		<b>21 834</b>
Prêts et autres immobilisations financières	60 527		9 093
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>60 527</b>		<b>9 093</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>788 630</b>		<b>30 927</b>

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
<b>FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT</b>			11 400	
<b>AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES</b>			69 809	
Terrains			11 506	
Constructions sur sol d'autrui	35 470			
Installations techn., matériel et outillages ind.		22 475	454 039	
Installations générales, agencements divers	-35 470		65 662	
Matériel de transport		1 646	82 450	
Matériel de bureau, informatique, mobilier		5 908	25 043	
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>		<b>30 029</b>	<b>638 699</b>	
Prêts et autres immobilisations financières		4 945	64 675	
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>		<b>4 945</b>	<b>64 675</b>	
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>34 974</b>	<b>784 583</b>	

## Amortissements

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
<b>FRAIS D'ÉTABLISSEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT</b>	11 400			11 400
<b>AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	52 666	1 192		53 858
Terrains	11 506			11 506
Constructions sur sol d'autrui	34 695		34 695	
Installations techniques, matériel et outillage industriels	408 760	19 043	22 394	405 409
Installations générales, agenc. et aménag. divers	30 192	775	-34 695	65 662
Matériel de transport	34 083	11 896	1 646	44 333
Matériel de bureau et informatique, mobilier	25 425	2 539	5 908	22 056
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>544 660</b>	<b>34 253</b>	<b>29 947</b>	<b>548 966</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>608 726</b>	<b>35 445</b>	<b>29 947</b>	<b>614 224</b>

### VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements amortissements fin exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	
Construct.							

Charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentations	Dotations	Fin d'exercice

## Provisions et dépréciations

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions pour garanties données aux clients	2 000		2 000	
<b>PROVISIONS RISQUES ET CHARGES</b>	<b>2 000</b>		<b>2 000</b>	
Dépréciations stocks et en cours	139 344	142 080	139 344	142 080
<b>DEPRECIATIONS</b>	<b>139 344</b>	<b>142 080</b>	<b>139 344</b>	<b>142 080</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>141 344</b>	<b>142 080</b>	<b>141 344</b>	<b>142 080</b>
Dotations et reprises d'exploitation		142 080	141 344	

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Autres immobilisations financières	64 675		64 675
Autres créances clients	519 809	519 809	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	1 494	1 494	
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	17 651	17 651	
Etat, autres collectivités : créances diverses	12 044	12 044	
Groupe et associés	872	872	
Débiteurs divers	203 142	203 142	
Charges constatées d'avance	1 777	1 777	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>821 463</b>	<b>756 788</b>	<b>64 675</b>

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine	406	406		
Fournisseurs et comptes rattachés	302 817	302 817		
Personnel et comptes rattachés	83 445	83 445		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	227 985	227 985		
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	41 907	41 907		
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	20 670	20 670		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 996	2 996		
Groupe et associés	256 134	256 134		
Autres dettes	387 155	387 155		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 323 515</b>	<b>1 323 515</b>		

Rubriques	Entreprises liées	Participations	Dettes, créances en effets comm.
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>			
<b>ACTIF CIRCULANT</b>			
Créances clients et comptes rattachés	7 847		
Autres créances	66 120		
<b>DETTES</b>			
Emprunts et dettes financières divers	256 134		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	175 648		

Compte	Libellé	31/12/2020	31/12/2019	Ecart
<b>PRODUITS A RECEVOIR</b>				
<b>CLIENTS ET COMPTES RATTACHES</b>				
418100	Clients - FAE	120 006		120 006
418109	CLIENTS GROUPE - FACTURES A ETABLI		1 224	-1 224
<b>TOTAL CLIENTS ET COMPTES RATTACHES</b>		<b>120 006</b>	<b>1 224</b>	<b>118 782</b>
<b>AUTRES CREANCES</b>				
409800	Fournisseurs - AAR	2 434	7 399	-4 965
409809D	Fournisseurs - AAR Intra Groupe	66 120		66 120
438700	IJSS - Produits à recevoir	1 025		1 025
448700	Etat - Produits à recevoir	10 315	678	9 637
468700	Divers - Produits à recevoir	2 296		2 296
<b>TOTAL AUTRES CREANCES</b>		<b>82 190</b>	<b>8 077</b>	<b>74 113</b>
<b>TOTAL PRODUITS A RECEVOIR</b>		<b>202 196</b>	<b>9 301</b>	<b>192 895</b>

Compte	Libellé	31/12/2020	31/12/2019	Ecart
<b>CHARGES A PAYER</b>				
<b>DETTES FOURNISSEURS CPTEs RATTACH</b>				
408100	Fournisseurs - FNP	10 197	10 025	172
408109C	Fournisseurs - FNP Intra Groupe	26 825		26 825
<b>TOTAL DETTES FOURNISSEURS CPTEs RATTACH</b>		<b>37 022</b>	<b>10 025</b>	<b>26 997</b>
<b>AUTRES DETTES</b>				
419800	Clients - AAE	1 406		1 406
<b>TOTAL AUTRES DETTES</b>		<b>1 406</b>		<b>1 406</b>
<b>DETTES FISCALES ET SOCIALES</b>				
428200	Personnel - Dettes congés payés	74 705	82 014	-7 309
428201	PROV. MODULATION RTT A PAYER		4 384	-4 384
428210	Personnel - Dettes modulation	1 993		1 993
428600	Personnel - Autres charges à payer	6 747	44 395	-37 648
438200	Personnel - CS / dettes CP	25 582	29 612	-4 030
438201	PROV CS / MODULATION RTT		1 525	-1 525
438210	Personnel - CS / dettes modulation	638		638
438600	Personnel - CS / Aut. char. à payer	2 901	20 893	-17 992
448600	Etat - Charges à payer	16 106	14 754	1 352
<b>TOTAL DETTES FISCALES ET SOCIALES</b>		<b>128 672</b>	<b>197 577</b>	<b>-68 905</b>
<b>CONCOURS BANCAIRES COURANTS</b>				
519800	Intérêts courus / Concours banc.	406		406
519860	BANQUE - FRAIS BANCAIRES NON PARVE		364	-364
<b>TOTAL CONCOURS BANCAIRES COURANTS</b>		<b>406</b>	<b>364</b>	<b>42</b>
<b>TOTAL CHARGES A PAYER</b>		<b>167 507</b>	<b>207 966</b>	<b>-40 459</b>

## Charges et produits constatés d'avance

Compte	Libellé	31/12/2020	31/12/2019	Ecart
<b>CHARGES CONSTATEES D'AVANCE</b>				
486000	Charges constatées d'avance	1 777	1 733	44
<b>TOTAL CHARGES CONSTATEES D'AVANCE</b>		<b>1 777</b>	<b>1 733</b>	<b>44</b>
<b>PRODUITS CONSTATES D'AVANCE</b>				
487000	Produits constatés d'avance		-163 701	163 701
<b>TOTAL PRODUITS CONSTATES D'AVANCE</b>			<b>-163 701</b>	<b>163 701</b>

## Composition du capital social

Catégories de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	à la clôture de l'exercice	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	
Actions ordinaires	4 000			25

Situation à l'ouverture de l'exercice		Solde
Capitaux propres avant distributions sur résultats antérieurs		549 499
Distributions sur résultats antérieurs		206 000
Capitaux propres après distributions sur résultats antérieurs		343 499
Variations en cours d'exercice	En moins	En plus
Résultat de l'exercice		-82 216
	<b>SOLDE</b>	<b>82 216</b>
Situation à la clôture de l'exercice		Solde
Capitaux propres avant répartition		261 283

## Ventilation du chiffre d'affaires

Rubriques	Chiffre d'affaires France	Chiffre d'affaires Export	Total 31/12/2020	Total 31/12/2019	%
Biens	2 081	55	2 136	3 238	-34,03 %
Services	375	2	377	454	-16,90 %
<b>TOTAL</b>	<b>2 456</b>	<b>57</b>	<b>2 513</b>	<b>3 692</b>	<b>-31,93 %</b>

## Répartition de l'impôt sur les bénéfices

Répartition	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net après impôt
Résultat courant	-83 834		-83 834
Résultat exceptionnel à court terme	1 618		1 618
<b>RESULTAT COMPTABLE</b>	<b>-82 216</b>		<b>-82 216</b>

## Charges et produits exceptionnels

Nature des charges	Montant	Imputation au compte
VNC DES IMMOS CORPORELLES CEDEES	82	675200
<b>TOTAL</b>	<b>82</b>	

Nature des produits	Montant	Imputation au compte
PRODUITS CESSIONS IMMOS CORPORELLES	1 700	775200 / 775209
<b>TOTAL</b>	<b>1 700</b>	

Rubriques	Terrains	Constructions	Matériel outillage	Autres immobilisations	Total
<b>VALEUR D'ORIGINE</b>			129 000		129 000
<b>AMORTISSEMENTS</b>					
Cumul exercices antérieurs			38 565		38 565
Exercice en cours			10 750		10 750
<b>TOTAL</b>			<b>49 315</b>		<b>49 315</b>
<b>VALEUR NETTE</b>			<b>79 685</b>		<b>79 685</b>
<b>REDEVANCES PAYEES</b>					
Cumul exercices antérieurs			94 951		94 951
Exercice en cours			26 598		26 598
<b>TOTAL</b>			<b>121 549</b>		<b>121 549</b>
<b>REDEVANCES A PAYER</b>					
A un an au plus			11 407		11 407
<b>TOTAL</b>			<b>11 407</b>		<b>11 407</b>
Montant pris en charge ds exerc.			26 598		26 598

## Engagements financiers donnés et reçus

Engagements donnés						
Catégories d'engagements	Total	Au profit de				
		Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres
Engagements pour départ retraite	116 619					116 619
<b>TOTAL</b>	<b>116 619</b>					<b>116 619</b>

  

Engagements reçus						
Catégories d'engagements	Total	Accordés par				
		Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres

  

Engagements réciproques						
Catégories d'engagements	Total	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres

Effectifs	Personnel salarié	Personnel à disposition de l'entreprise
Cadres	4	
Agents de maîtrise	4	
Employés	2	
Ouvriers	14	
	<b>TOTAL</b>	<b>24</b>

## Identité des sociétés mères consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale - siège social	Forme	Montant capital	% détenu
GROUPE BHD ZI DE LA SANGLE 44390 NORT SUR ERDRE	SA	4 148 455	100,00 %

**"2 CI CASPAR CONFECTION INDUSTRIE"**

SAS au capital de 100.000 €

Siège : ZI 1, rue de la Gare

67120 DUPPIGHEIM

409 210 192 RCS STRASBOURG

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS PRISES PAR L'ASSOCIEE UNIQUE**

**LE 1<sup>er</sup> JUIN 2021**

L'an deux mil vingt-et-un,  
Le premier juin.

La société "GROUPE BHD", SA à directoire et Conseil de surveillance au capital de 4.148.455 € dont le siège est à NORT-SUR-ERDRE (44390) – Z.I de la Sangle, rue de l'Atlantique, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nantes sous le numéro 504 734 005, Associée unique de la société "2CI CASPAR CONFECTION INDUSTRIE" détenant les 4.000 actions composant son capital social et représentée par M. François MORIZET, Président du Directoire, a statué sur l'ordre du jour suivant :

- Présentation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ;
- Lecture du rapport du Commissaire aux comptes ;
- Examen et approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ;
- Conventions visées aux articles L 227-10 et suivants du Code de commerce ;
- Affectation du résultat ;
- Pouvoirs à conférer ;

et pris les décisions suivantes ; la société "ERNST & YOUNG et Autres", Commissaire aux comptes de la société, régulièrement convoquée, étant représentée par M. Willy ROCHER.

**PREMIERE DECISION** (*approbation des comptes annuels*)

L'Associée unique, connaissance prise des comptes annuels et après avoir entendu la lecture du rapport du Commissaire aux Comptes, approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020 tels qu'ils ont été présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou ce rapport.

L'Associée unique donne à la Présidence quitus de sa gestion pour l'exercice écoulé.

Conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, l'Associée unique précise que le montant des dépenses et charges visées à l'article 39-4 dudit code ressort à 5.418 € au titre de l'exercice correspondant à des amortissements excédentaires ou non déductibles.

CA

**DEUXIEME DECISION** (*affectation du résultat de l'exercice*)

Sur proposition de la Présidente, l'Associée unique décide d'imputer ainsi qu'il suit la perte de l'exercice s'élevant à 82.216 € :

- . sur le report à nouveau à hauteur de : ..... 943 €
- . sur le compte autres réserves à hauteur de : ..... 81.273 €

A l'issue de cette affectation, le solde du compte « autres réserves » sera ramené de 232.286 € à 151.013 €, les capitaux propres s'élevant à 261.283 €.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il est rappelé que les montants des dividendes mis en distribution au titre des trois exercices précédents se présentent comme suit :

EXERCICE	2017	2018	2019
MONTANT TOTAL DES DIVIDENDES DISTRIBUES	45.800	0	206.000
DIVIDENDES ELIGIBLES A L'ABATTEMENT DE 40 %	11,45	---	---
DIVIDENDES NON ELIGIBLES A L'ABATTEMENT DE 40 %	45.788,55	---	206.000
DIVIDENDE NET PAR ACTION ( <i>montant arrondi</i> )	Pp : 8,01 € Pm : 11,45 €	---	51,50

*Pp : personnes physiques Pm : personnes morales*

**TROISIEME DECISION** (*conventions réglementées*)

Conformément aux dispositions de l'article L 227-10 alinéa 4 du Code de commerce, l'Associée unique, également Présidente de la société, indique qu'aucune convention autre que celles portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales n'est intervenue au cours de l'exercice.

**QUATRIEME DECISION** (*pouvoirs*)

L'Associée unique confère tous pouvoirs à M. François MORIZET, représentant de la société GROUPE BHD, Présidente, avec faculté de substitution, à l'effet de déposer les documents sociaux de l'exercice au Greffe du Tribunal de Commerce de STRASBOURG.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal pour servir et valoir ce que de droit.

La société "**GROUPE BHD**"  
Représentée par  
**M. François MORIZET**

